Situation démographique dans l'Union européenne. Rapport 1997

1997/2165(COS) - 09/07/1997 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation du IIIe rapport sur la situation démographique dans l'Union (rapport 1997). CONTENU : Reprenant les principales conclusions du IIe rapport démographique (rapport 1995 - voir COS0386) en matière d'impact du vieillissement de la population sur les systèmes de sécurité sociale dans les Etats membres, le présent rapport se concentre sur trois principaux aspects de la démographie européenne : 1) le marché du travail : selon ce rapport, la croissance économique future dépendra en grande partie des changements quantitatifs et qualitatifs de la main-d'oeuvre. La stabilisation, puis la diminution de la population d'âge actif pourrait constituer un facteur favorable pour réduire les déséquilibres entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre. Toutefois, le poids du veillissement va se faire de plus en plus lourd pour la protection sociale, en particulier pour les systèmes de retraite par répartition, ce qui implique que, dans certains secteurs la carrière des travailleurs sera prolongée. Cependant, le maintien de cette main-d'oeuvre âgée au travail impliquera inévitablement son vieillissement interne. Il importera donc de tout faire pour adapter la main-d'oeuvre à la demande et donc de mener des mesures actives de requalification et de formation continue. Des mesures seront également nécessaires pour renforcer l'employabilité de la main-d'oeuvre afin de maintenir la compétitivité économique. En ce qui concerne les femmes, une approche novatrice sera nécessaire avec notamment des mesures destinées à promouvoir l'accès plus souple au marché du travail permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle. Parallèlement, des activités jusque là exclusivement bénévoles devront être promues ainsi qu'une meilleure organisation du travail ; 2) impact démographique régional : dans la plupart des pays de l'Union, la croissance démographique future sera inégalement répartie. Dans certains cas, les différences entre les situations nationale et régionale seront importantes avec des répercussions non négligeables en termes de processus de convergence et de cohésion économique et sociale. Ces déséquilibres démographiques seront également la source de dysfonctionnements sur le marché du travail en raison de pénuries de main-d'oeuvre dans certaines régions. Il importera, dès lors, d'optimaliser l'utilisation de la main-d'oeuvre dans les régions où elle se fera rare et de créer un maximum d'emplois là où les ressources humaines seront excédentaires et où le chômage restera élevé. Enfin, il importera également de répondre au défi majeur de la main-d'oeuvre au XXIe siècle : la mobilité des travailleurs, capitale dans un contexte d'évolution technologique rapide. 3) impact de la démographie dans les pays candidats : bien que décalé sur le plan temporel par rapport à la situation de l'Union, le vieillissement de la population affectera également les pays d'Europe de l'Est. Dans la moitié d'entre eux, les tendances démographiques ont déjà commencé à peser sur les systèmes de protection sociale. Ces Etats connaîtront également une diminution parfois importante de la population en âge de travailler, ce qui suscitera des difficultés de même nature que celles de l'Union après 2010. Il faudra donc recourir aux réserves de main-d'oeuvre pour que la croissance future soit soutenue. En outre, l'abîme entre villes et campagnes pourrait constituer un défi particulier dans ces pays, de même que lasanté (taux de mortalité encore trop élevé dans certains pays).